

# DECLARATION INTERSYNDICALE UNITAIRE DU 30 AVRIL 2009

Monsieur Le Préfet,  
Mesdames et Messieurs Les Chefs de Services,

Une intersyndicale de syndicats des services publics de l'Etat en Ile et Vilaine, issue de la FSU, de la CGT, de la CFDT, de l'UNSA et de FO, s'est réunie le 27 avril 2009 pour décider d'une réaction commune à votre invitation à venir discuter une nouvelle fois de la RGPP dans notre département.

C'est la 3<sup>ème</sup> fois en quelques mois que vous nous invitez à discuter de cette question, sans compter les innombrables réunions qui se sont tenues dans les différents services : pour quel résultat ?

Nous avons fait le choix aujourd'hui de ne pas participer à cette entrevue.

En effet, à aucun moment, les réponses apportées par les différentes administrations n'ont été de nature à répondre clairement à nos inquiétudes.

Malgré les fortes mobilisations des fonctionnaires les 29 janvier et 19 mars derniers, malgré les divers mouvements sociaux des dernières semaines dans de nombreux ministères et directions, aucune négociation n'est ouverte et vous ne nous proposez qu'une parodie de discussion.

Notre sentiment est de n'avoir aucune écoute de votre part et de recevoir des différentes directions des organigrammes bouclés, sans avoir la possibilité de les modifier.

Vous nous avez présenté des regroupements entre les différentes administrations qui manquent de cohérence. L'organisation en 2 DDI en Ile et Vilaine en est l'illustration.

Dans le document que vous nous soumettez aujourd'hui, vous avez fait le choix de créer une DDCSPP et de persister à regrouper divers services alors que les organisations syndicales présentes y étaient opposées.

Pas de réponse non plus à notre demande d'harmoniser par le haut les primes des différents services de nos administrations.

Le principal objectif de la RGPP n'est pas de développer le service public, comme vous le prétendez, mais bien de supprimer emplois et missions ; entraînant par là même une perte de lisibilité pour l'utilisateur, une réduction des compétences qui pourtant nous ont toujours permis d'affronter au mieux les crises.

L'objectif est aussi de déléguer aux organismes privés nombre de missions de service public, entre autre certaines missions de contrôle, alors même que la crise financière montre les dangers de cette pratique.

Cela se traduit par des réductions budgétaires considérables, des suppressions massives de postes par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, un refus d'intégrer les personnels non-titulaires dans la fonction publique.

Dans ces conditions, vous ne pouvez pas compter sur nous pour approuver des projets dont l'objectif est de démanteler une partie des services de la fonction publique d'Etat.

Mais la RGPP ne se limite pas aux suppressions de missions, aux destructurations des services, aux fusions entre établissements publics, à la recherche de nouvelles réductions d'emplois.

Le volet consacré aux ressources humaines est particulièrement important, il remet en cause certains des fondements des services publics d'Etat et du statut général de la fonction publique.

Le projet de loi de mobilité, rejeté par toutes les organisations syndicales, ajoute la position de « réorientation professionnelle » qui donne la possibilité à l'employeur de mettre en disponibilité sans traitement le fonctionnaire dont les missions sont supprimées ou modifiées et qui ne trouverait pas de nouveau poste dans un délai de deux ans. Cette loi crée aussi la possibilité d'exercer plusieurs temps incomplets dans des administrations différentes, l'extension du recours aux agents non-titulaires pour les remplacements, l'appel à l'intérim...

Parallèlement à la RGPP, le gouvernement va plus loin contre la revalorisation des salaires et des grilles indiciaires.

Il considère que les déroulements de carrière normaux sont là pour assurer le maintien du pouvoir d'achat. Il accepte une baisse généralisée des salaires et du pouvoir d'achat pour tous, c'est le sens de l'accord salarial pour 2008 et 2009.

Il utilise les suppressions d'emploi pour financer des augmentations indemnitaires et attribue en fin d'année une partie de la masse salariale non consommée sous la forme de primes aux agents. C'est un véritable intéressement aux réductions d'emploi qui est ainsi institué.

L'individualisation se développe à tout va, qu'il s'agisse des objectifs (entretien professionnel) et des rémunérations (la modulation individuelle comme outil de management).

De même, la nouvelle prime PFR (prime de fonction et de résultats) qui va remplacer presque toutes les primes et régimes indemnitaires existants est contraire à notre revendication d'intégrer la totalité des primes dans le traitement, dans le cadre d'une grille indiciaire rénovée. Cela s'inscrit totalement dans cette logique qui concrétise la notion de salaire trinôme déjà avancée par un ancien ministre de la fonction publique.

Rajouter à cela, les textes sur les indemnités de départ volontaire pour les fonctionnaires quittant définitivement la fonction publique, les suppressions d'emplois et de moyens qui vont aggraver les conditions de travail des agents, vous allez créer

dans les services une situation véritablement explosive face à ce qu'il faut bien appeler un véritable plan social.

Si l'objectif est de rapprocher le fonctionnement des services publics avec celui des entreprises privées, il faudrait peut être rappeler à notre ministre de la fonction publique qu'il ne dirige pas une entreprise privée et que la notion d'intéressement vient d'en prendre un sacré coup avec la crise économique.

Il faudrait aussi lui rappeler que les 42 milliards d'euros apparus miraculeusement pour les banques auraient pu servir à autres choses :

- 1% d'augmentation du salaire des fonctionnaires, c'est seulement 800 millions d'euros
- le besoin nécessaire pour la sécurité sociale, c'est 13 milliards
- pour les retraites, c'est 5 milliards

Dans le cadre de la discussion autour de la RGPP, nous refusons d'exclure toutes ces questions, nous sommes venus pour exprimer notre détermination pour le développement d'un véritable service public de qualité, doté de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux et notamment, dans le contexte actuel, aux besoins sociaux et de solidarités.

Ensemble avec nos camarades du privé, nous revendiquons une autre politique en matière d'emplois, de rémunérations et de protection sociale.

Ensemble, nous allons poursuivre et développer les luttes déjà engagées.

Et dès demain, 1<sup>er</sup> mai 2009, nous serons tous ensemble dans la rue.

## FO FSU CGT CFDT UNSA

AGRICULTURE	S. D. FSU 35	UGFF / CGT 35 (fonction publique d'état)	DDASS	A et I (administration et intendance)
EQUIPEMENT	SYGMA (agriculture) EPA (jeunesse et sports) SNEP (jeunesse et sports) SNES SNU-IPP SNU -TEF	SYAC (agriculture) EQUIPEMENT SNADGI (impôts) ONF DDASS DRASS SNT CGT (trésor) DRIRE DDTEFP 35		SEP (syndicat de l'éducation populaire) SNAPS SEJS

## SOLIDAIRES

SNUJ / SUD - Trésor